

Fait à Paris, le jeudi 9 novembre 2023

Objet : Attestation de mobilité MONCHOIS Nao

Je soussigné, Pierre-Henri PAILLASSON, directeur technique national de la FFME atteste par la présente que Monsieur MONCHOIS Nao, titulaire d'une licence FFME et IFSC pour sa discipline, escalade de difficulté, a participé à plusieurs compétitions et entrainements internationaux d'escalade entre septembre 2019 et septembre 2023, durée de son cursus à l'ENSGI Grenoble INP. Ces déplacements sont d'une durée totale de 175 jours, soit l'équivalent de 25 semaines, conformément à la liste précise des événements et déplacements fournie par l'intéressé.

Ces déplacements ont été réalisés dans un cadre d'échange international, où de nombreux acteurs de l'escalade venus du monde entier se réunissent pour s'entrainer ou concourir. Ils s'inscrivent donc parfaitement dans le cadre de la validation de la compétence internationale.

Nous confirmons que ces déplacements sont authentiques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bien cordialement,



Pierre-Henri PAILLASSON Directeur général Directeur technique national

